

PROJET ASSOCIATIF GLOBAL

**VERSION FACILE A LIRE
ET A COMPRENDRE**



PROJET ASSOCIATIF GLOBAL VERSION FACILE A LIRE ET A COMPRENDRE

L'APEI est une association de parents de personnes handicapées mentales

- elle existe depuis 50 ans,
- elle dirige 15 établissements,
- elle accueille beaucoup de personnes de tous âges.

L'APEI de Thonon Chablais écrit son projet associatif tous les 5 ans.

Un projet associatif dit ce que l'association veut faire pour les personnes handicapées, pour les familles, pour les salariés.

Les personnes handicapées, les familles, les salariés ont donné leur avis.

Le projet associatif a été écrit ensemble.

L'assemblée générale de l'association en juillet 2016 a été d'accord avec ce qui a été dit.

L'APEI veut pour l'association

- qu'elle défende les droits des personnes handicapées,
- que les familles et toutes les personnes s'aident entre elles,
- trouver de l'argent pour construire de nouveaux établissements,
- créer des moments pour être bien ensemble et apprendre à tous se connaître.

L'APEI veut pour les personnes handicapées

- qu'elles soient bien et heureuses,
- qu'elles soient respectées,
- qu'elles donnent leur avis sur ce qui les concerne,
- qu'elles rejoignent l'association de personnes handicapées Nous Aussi,
- qu'elles disent leurs besoins,
- que les familles aussi disent leurs besoins et leurs désirs,
- que les professionnels soient bien formés,
- que les enfants puissent aller à l'école ordinaire ou à l'IME ou encore aux deux,
- que les adultes puissent travailler dans des entreprises ordinaires ou à l'ESAT,
- que de nouveaux ateliers soient créés à l'ESAT pour les jeunes adultes de l'IME,
- que chacun puisse avoir un logement si il le désire,
- que chacun puisse se soigner, même quand c'est compliqué,
- que les personnes puissent avoir un amoureux ou une amoureuse si elles le veulent.

L'APEI veut qu'on réfléchisse ensemble sur ce qu'on peut faire ou ne pas faire, sur ce qui est bien ou pas bien.

C'est ce qu'on appelle l'éthique.

L'APEI veut faire des réunions

- pour parler des droits et des devoirs des personnes handicapées,
- pour parler des droits et des devoirs des salariés,
- pour parler des droits et des devoirs des familles.

L'APEI veut penser à demain

- elle est maintenant une grosse association,
- elle doit réfléchir à l'avenir,
- elle doit réfléchir à une nouvelle organisation,
- elle veut continuer de s'agrandir sur tout le Chablais parce que beaucoup de personnes handicapées attendent une place,
- elle veut que chaque personne handicapée ait une solution,
- elle veut travailler avec les autres associations,
- elle veut parler du handicap mental aux hommes et aux femmes politiques,
- elle travaille pour que la société devienne inclusive.

La société inclusive c'est un monde où on fait une place pour chacun.

La société inclusive permet d'avoir un monde meilleur pour tous.

L'APEI veut que tous ces projets se réalisent.

Il faut 5 ans pour les réaliser.

Les lois changent.

Ce ne sera pas facile.

Mais l'APEI croit qu'elle va y arriver si on s'y met tous.

Ce document est rédigé en "Facile à lire et à comprendre" méthode européenne permettant une accessibilité des documents aux personnes en situation de handicap intellectuel.

Pourquoi un projet associatif en FALC ?

Les personnes handicapées ont été écoutées lors de l'élaboration du projet associatif. Par ailleurs, l'APEI a engagé une formation sur les règles du "facile à lire et à comprendre". Il était important que ce projet associatif soit traduit afin que les personnes accompagnées soient informées et associées aux orientations de l'association qui les accueille.

L'accessibilité de ce document a été validée, le 31 août 2016 par un groupe de travail composé de François B., Dominique B., Stéphanie C., Benoît D., Sacha M., Magali B., Béatrice B., Bertrand R. et Françoise F., personnes accompagnées par les différentes structures de l'APEI de Thonon Chablais.